

OFFRE DE STAGE

Stage ingénieur(e)/master santé-environnement

Stage d'une durée minimale de 3 mois (F/H)

Structure	Agence régionale de santé – Ile de France
Direction de rattachement	Délégation départementale de Seine-et-Marne
Pôle / Département / Service	Département Veille et Sécurité Sanitaire / Santé environnement
Localisation géographique	13, Avenue Pierre Point 77127 LIEUSAIN

Contexte

Créée en avril 2010, l'Agence régionale de santé (ARS) d'Ile de France a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région, en coordination avec les partenaires et en tenant compte des spécificités de ses territoires. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins et à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers. Ses actions visent à améliorer la santé de la population et à rendre le système de santé plus efficace.

Le département Veille et Sécurité Sanitaires de la délégation départementale de Seine et Marne assure la mise en œuvre des politiques en matière de prévention et de gestion des risques sanitaires d'origine environnementale (qualité de l'eau potable, des eaux de loisirs, de l'habitat...) ou infectieuse (maladies à déclaration obligatoires...).

Les missions sont exercées selon les cas, pour le compte du Directeur Général ou du Préfet, majoritairement au titre du Code de la Santé Publique.

Au sein du département Veille et Sécurité Sanitaire, le service «santé environnement», est chargé de mettre en œuvre la politique et les actions de santé environnementale de l'ARS dont l'organisation se définit en 4 cellules, en reflet de l'organisation du siège :

- Une cellule « Eaux de loisirs, bases de données et légionnelles » pour les actions de sécurité sanitaire des eaux de piscines et de baignades et l'administration des bases de données eaux ;
- Une cellule « Eau potable » pour les actions de sécurité sanitaire de l'eau destinée à la consommation humaine ;
- Une cellule « Environnement extérieur » pour les actions relatives aux avis sanitaires sur les documents d'urbanisme, les projets d'aménagement, les ICPE, les sites et sols pollués, le bruit ;
- Une cellule « Habitat » pour les actions de lutte contre l'insalubrité, les intoxications au monoxyde de carbone, l'amiante.

Le stagiaire sera rattaché à la cellule environnement extérieur pour travailler sur l'étude de zone (EDZ) Nord-Ouest Seine-et-Marne, lancée en 2015.

La réalisation de cette étude a été décidée par la DRIEE en accord avec l'ARS et Santé Publique France. Elle fait suite à une forte demande des élus et associations de défense de l'environnement qui se préoccupent de la santé des populations habitant le Nord du Département où il y a une forte activité industrielle. Sur les 44 communes de la zone d'étude, on peut compter 667 installations industrielles, dont 180 à autorisation. Un signalement de suspicion de cluster de cancers sur la commune de Fresnes-sur-Marne a également justifié la réalisation de cette étude.

L'objectif est de faire le point sur les impacts, réels ou supposés, des activités humaines sur l'état des milieux (industrie, agriculture, transport,...), d'évaluer les risques ou impacts sanitaires inhérents pour les populations, et de présenter des propositions de mesures concrètes de prévention et de gestion adaptées.

Sachant que l'EDZ compte au total 5 phases, les conclusions de la première phase ont été présentées en octobre 2017.

L'aspect communication par des supports auprès des associations de ces premiers résultats présente un enjeu non négligeable pour l'agence.

Missions principales

Sous la conduite du responsable de la cellule environnement extérieur, le/la stagiaire aura pour missions :

- d'effectuer des recherches bibliographiques : Identification des études régionales, nationales portant sur l'EDZ ;
- d'échanger avec des partenaires, d'autres délégations départementales des ARS, le laboratoire d'analyses ;
- de rédiger des éléments de langage, réaliser des plaquettes d'information destinées aux collectivités, élus et association en relation avec le service communication de l'agence.

Production attendue :

- Synthèse de la documentation réalisée
- Documents/supports de communication

Interface Professionnelle interne et externe

Travail en liens étroits avec les autres ARS, services de l'Etat, collectivités, associations, etc. Le stagiaire pourra également s'appuyer sur les autres cellules du département Veille et Sécurité Sanitaire.

Niveau minimum requis

BAC+4/+5 Ingénieur, master ou mastère spécialisé en santé environnement

Compétences

Savoir	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances des risques sanitaires liés à l'environnement - Connaissances relatives aux transferts de pollution
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité d'analyse et de synthèse - Rigueur scientifique - Communication écrite : rédaction et organisation de documents scientifiques et techniques, revue bibliographique - Bonne connaissance des outils bureautiques : traitement de texte, tableur, power point - Connaissance de la démarche d'évaluation des risques sanitaires
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> - Goût du travail en équipe, sens du service public - Capacité de prise d'initiative - Rigueur : organisation et méthode - Dynamisme et disponibilité - Sens du relationnel et du travail en équipe

Modalités

Durée : 3 mois à 6 mois

Dates : dès que possible

Rémunération : selon les modalités réglementaires en vigueur

Candidature

Adresser lettre de motivation et CV à :

POTELON Antonin – Ingénieur d'études sanitaires, antonin.potelon@ars.sante.fr

01 78 48 23 53